

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 44 (1915)

Heft: 14

Artikel: Les œuvres sociales de l'école [suite et fin]

Autor: Barbey, F.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1039459>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bulletin pédagogique

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

ET DE LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS DU CORPS ENSEIGNANT

Abonnement pour la Suisse : 3 fr. ; par la poste : 20 ct. en plus. — Pour l'étranger : 4 fr. — Prix du numéro : 20 ct. Prix des annonces : 15 ct. la ligne de 5 centi mètres. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à M. le Dr Julien Favre, professeur à l'École normale, Hauterive-Posieux.

Pour les annonces, écrire à M. L. Brasey, secrétaire scolaire, École du Bourg, Varis, Fribourg, et, pour les abonnements ou changements d'adresse, à l'Imprimerie Saint-Paul, Avenue de Pérolles, Fribourg.

Le *Bulletin pédagogique* paraît le 1^{er} et le 15 de chaque mois, à l'exception des mois de juillet, d'août, de septembre et d'octobre, où il ne paraît qu'une fois.

SOMMAIRE. — *Les œuvres sociales de l'école (suite et fin.) — Variété scientifique. — 31^{me} Rapport annuel du Musée pédagogique. — Notre tâche. École enfantine (vers). — Echos de la presse. — Bibliographies. — Chronique scolaire. — Rapport général.*

Les œuvres sociales de l'école

(Suite et fin.)

b) *Cuisines scolaires.* — Cette œuvre s'est développée un peu partout en Suisse, et principalement dans les centres et dans les localités éloignées des moyens de communication. Le but en est d'assurer pendant les mois d'hiver des repas réguliers aux enfants pauvres qui fréquentent les classes primaires, et dont les parents travaillent au dehors. Ces repas consistent en distributions de soupes substantielles, de pain, parfois de lait, de légumes, de viande, et même de fromage. L'institution a, dans la plupart des cas, un caractère communal ou privé ; l'État accorde presque tou-

jours un subside ; il paie jusqu'au 40 % des dépenses à Saint-Gall et en Appenzell, Rhodes-Extérieures. Les cuisines scolaires des Pâquis, à Genève, ne se contentent pas de distribuer aux enfants une nourriture saine et suffisante, elles les gardent et les surveillent depuis la sortie jusqu'à la rentrée de la classe, soit de 11 h. à 1 h. $\frac{1}{2}$. Ceux-ci jouent dans les préaux ou font leurs devoirs dans une des salles de classe. L'œuvre a ainsi une affinité avec celle des classes gardiennes dont elle est le complément. Il existe actuellement dans le canton de Genève douze groupes de cuisines scolaires, tous subsidiés par l'Etat ; ces cuisines hébergent chaque hiver en moyenne 1,100 enfants, dont le quart seulement sont d'origine genevoise. Beaucoup de petits pensionnaires des cuisines fréquentent les classes gardiennes de 4 à 6 h. du soir et, de ce fait, ne rentrent pas à la maison depuis le matin ; quelques comités, estimant avec raison qu'on ne peut pas laisser ces enfants tout l'après-midi sans leur donner quelque nourriture, ont commencé à leur servir entre 4 et 5 h. un frugal goûter composé de pain et de chocolat, ou de pain et de fruits et cela a, naturellement, été un surcroît de dépenses dont le correspectif a dû être trouvé dans les recettes. »

Les renseignements qui précèdent ont été fournis par le Département de l'Instruction publique du canton de Genève ; ils démontrent l'importance de l'œuvre dans des centres populeux comme Genève. L'institution des cuisines scolaires a aussi atteint un certain développement dans le canton de Fribourg. Dans la ville même de Fribourg, elle a été créée en 1907, grâce au concours généreux de personnes charitables. Nous lisons les détails suivants dans le rapport sur l'organisation du Bureau scolaire : « Un legs de M. le baron d'Alt vint augmenter les ressources de l'œuvre alimentées par les quêtes annuelles et par des dons divers. Un comité, composé de douze membres, gère l'œuvre. Les formulaires d'adhésion sont remplis par les parents ou le personnel enseignant. Les réfectoires s'ouvrent au commencement de décembre et se ferment en fin mars. Les bons de soupe sont remis aux enfants par les maîtres de classes au commencement de chaque semaine, moyennant 30 cent. pour les six repas de la semaine. Les réfectoires, au nombre de trois, sont dirigés par des dames secondées par des personnes dévouées. Un nouveau legs de M^{me} Habrich del Soto est venu augmenter la fortune de l'œuvre, qui se chiffre actuellement par 10,000 fr., y compris le matériel. »

L'intéressante monographie de M^{lle} Daguet, inspectrice scolaire, nous montre l'organisation et le développement

des soupes scolaires dans la Singine. Des institutions semblables ont vu le jour dans plusieurs communes de la Gruyère, mais nous n'en avons, à notre grand regret, trouvé trace à l'Exposition. Nous pensons qu'il serait bon de favoriser un peu partout une œuvre pareille qui favorise les progrès de l'instruction et fortifie physiquement la jeunesse en lui procurant, pendant la mauvaise saison, une nourriture saine et suffisante.

L'œuvre des galoches, due à la fondation Jules Daler, à Fribourg, mérite aussi une mention spéciale. Elle rend de précieux services en distribuant aux élèves pauvres des classes primaires, à l'approche des rigueurs de l'hiver, de bonnes et solides chaussures. En 1913-1914, il a été distribué 382 paires de galoches. Nous avons la persuasion qu'à la campagne, où bien des enfants, mal chaussés, ont un long trajet à parcourir pour se rendre en classe, une œuvre semblable serait des plus utiles. Elle serait facile à organiser avec le concours de l'autorité communale et de quelques personnes généreuses.

c) *Colonies de vacances*. — Voici une des œuvres les plus intéressantes de l'école moderne. Le but en est de procurer aux enfants pauvres et de constitution débile des agglomérations urbaines un séjour en pleine campagne, en leur permettant ainsi de respirer un air pur, de jouir de soins convenables et d'une nourriture fortifiante, tout en les plaçant sous une direction et une influence bienfaisantes et morales. Cette œuvre, comme on le voit, a son avenir et sa nécessité surtout dans les cités populeuses et industrielles.

M. Eugène Colomb, à Neuchâtel, fait suivre sa monographie sur ce sujet d'un tableau synoptique des plus complets, fruit de patientes recherches se rapportant au développement de l'œuvre en Suisse. C'est en 1876 que les premiers colonistes, enfants zuricois, gravissaient sous la conduite du pasteur Bion les pentes des monts d'Appenzell. Actuellement, six cantons et un demi-canton seulement n'ont pas encore vu s'organiser l'œuvre des colonies de vacances, ce sont : Uri, Schwyz, Unterwalden, Zoug, Grisons, Valais et Appenzell (Rhodes-Intérieures). On comprend la raison pour laquelle ces cantons, situés dans les Alpes, n'ont pas encore jugé opportune la création d'institutions de ce genre.

Les colonies subsistent grâce à des subventions de l'Etat, des communes, grâce aussi à des fondations et des souscriptions de particuliers. Les écoliers de la ville de Fribourg jouissent des avantages de cette œuvre ; c'est ainsi que, chaque année, en août et septembre, nous voyons successivement

deux ou trois escouades de garçons et de filles, se diriger, les premiers vers le hameau de Sonnewyl, les secondes, vers l'Institut de Pensier, près Barberêche. La durée du séjour d'une escouade à la colonie est de trois à quatre semaines. Le passage suivant, extrait d'un rapport de la colonie de Sonnewyl, nous donne une idée de l'emploi de la journée du petit colon :

« Le temps ayant été très favorable durant tout le séjour, les enfants de la colonie passèrent la plus grande partie de leur temps à parcourir les forêts avoisinantes. L'ascension de la Berra et du Cousimbert se fit avec beaucoup d'entrain. Quelles délices pour les yeux, quelle joie pour le cœur de ces petits écoliers en vacances de fouler le doux tapis mousseux de nos vertes forêts, d'escalader les pentes de nos préalpes et de pouvoir contempler le ravissant paysage qui se déroule du sommet de ces monts. »

Le rapport de Pensier nous dit, entre autres, ceci :

« Les jeux s'organisent et bientôt ce ne sont plus que rires frais et joyeux dans les larges allées du jardin. Mais le grand air a creusé les petits estomacs, il est temps de dresser la table pour le dîner. Nouveau plaisir. Chacune dispose assiettes, couverts, etc., et se promet de faire honneur au repas ; résolution d'ailleurs très bien tenue, à l'unanimité. Et puis, la délicieuse vie champêtre recommence et, durant le mois qui va s'écouler, se succéderont, à la grande satisfaction des enfants : représentation donnée par les élèves du Pensionnat, promenades au bois, courses sur la pelouse, balançoires deux fois par semaine et jeux de toutes sortes. »

Il est important d'ajouter que la colonie de vacances joue aussi un rôle éducatif incontestable. Les enfants, jouissant d'une grande liberté, se montrent dans tout leur naturel à la colonie ; les directrices les suivent de près tout en faisant preuve d'une grande bienveillance : généralement, les enfants retournent à leurs familles avec un esprit nouveau et meilleur que précédemment. Non seulement, ils ont gagné en poids physique, mais en force morale.

Ajoutons qu'à Fribourg, où la commune a pris l'œuvre sous sa responsabilité, les parents ne payent qu'une minime contribution pour le séjour de l'enfant à la colonie : c'est ainsi qu'ils n'ont payé que 4 à 5 fr. par enfant jusqu'en 1912 ; cette modique participation a été élevée de 2 fr. en 1913, moment où le séjour à la colonie a été prolongé d'une semaine.

L'œuvre des colonies de vacances n'a qu'un avenir très limité dans le canton de Fribourg. Souhaitons pourtant que les vacances soient partout organisées de manière à procurer

à l'écolier une nouvelle provision de forces physiques et morales. C'est ainsi qu'elles rempliront réellement leur but.

d) *Bibliothèques scolaires*. — Terminons ce rapport par quelques considérations sur l'œuvre des bibliothèques scolaires. Nous vivons à une époque où l'enfant est exposé à lire beaucoup, où le désir de lire est de plus en plus implanté dans le peuple. C'est pourquoi il importe de fournir à l'écolier une lecture saine, réconfortante et moralisatrice, et d'éloigner de lui les lectures pernicieuses, qui sont si facilement à sa portée. Comme on l'a fort bien dit, il ne suffit pas de combattre les mauvaises lectures ; il faut les remplacer par de bonnes. A ce point de vue, la monographie de M. le Dr Dévaud est des plus suggestives. « Les sociétés d'utilité publique, — nous dit-il, — se sont avisées aussi de promouvoir des publications à bon marché d'une incontestable valeur littéraire et morale. Des faits brutaux ont ouvert les yeux de philanthropes trop enclins à se contenter de donner du pain ; ils ont pu constater que les intelligences populaires avaient faim d'idées et les cœurs soif d'émotions. Il n'est pas indifférent de savoir de quoi se nourrissent et s'abreuvent ces intelligences et ces cœurs, car les idées et les émotions engendrent des actes. Aussi bien la compréhension des nécessités de l'heure présente, la pitié, la peur aussi, peut-être, ont ouvert leurs bourses en faveur des livres et de la presse, et non seulement pour des bons de lait et de charbon. »

Non seulement les sociétés d'utilité publique, d'éducation, de bienfaisance, se sont préoccupées de mettre des bibliothèques à la disposition de leurs membres, mais encore, nombreux sont les cercles scolaires et les communes qui, dans les divers cantons suisses, ont inscrit l'organisation et le développement des bibliothèques dans leur programme d'activité. Pour qu'une bibliothèque scolaire et populaire rende les services qu'on peut attendre d'elle, il faut qu'elle fournisse aux élèves des lectures saines et récréatives, et qu'elle contribue à l'apprentissage de l'art de lire, qu'elle initie les écoliers à la lecture profitable d'œuvres mises à leur portée. Cette double tendance, préconisée par M. Dévaud, doit être soigneusement envisagée. Pour cela, la collection des ouvrages doit se développer selon un programme bien déterminé, et l'usage des livres ne doit pas être livré au hasard ou aux simples caprices des jeunes lecteurs. Les maîtres et maîtresses qui dirigent le travail intellectuel des écoliers sont naturellement bien placés pour conseiller à chacun le choix et la graduation des lectures, pour guider et contrôler le profit à en retirer. Des exercices scolaires peuvent de même contribuer à cette fin.

La Société pédagogique de la Suisse romande a constitué une commission spéciale pour le choix des lectures destinées à la jeunesse et aux bibliothèques scolaires et populaires. Cette commission publie un Bulletin bibliographique dédié aux parents, au personnel enseignant et aux comités des bibliothèques. M. Guex, président, dit avec raison dans son introduction du fascicule bibliographique de 1909 : « L'instituteur-éducateur ne voudra pas que des auteurs de quatrième ordre triomphent dans nos bibliothèques populaires. N'est-il pas nécessaire que le choix et la désignation des livres soient d'accord avec les réalités profondes de la vie de nos populations agricoles et ouvrières, avec cette belle religion du devoir et du travail, qu'il ne faut jamais se lasser de prêcher aux enfants, en harmonie aussi avec les sympathies, les énergies, les aspirations et les obligations du vrai républicain. »

L'Association catholique suisse d'éducation a pareillement édité un catalogue des publications recommandables à la jeunesse de sa confession. Dans la Suisse catholique romande, nous sommes moins bien servis. Nous souhaitons que la Société fribourgeoise d'éducation s'occupe à nouveau de cette importante question des bibliothèques et lui fasse réaliser un nouveau progrès en constituant une commission chargée de diriger l'organisation et le développement de l'œuvre.

Nous finissons par cet excellent passage du rapport de M. Dévaud : « L'école, a-t-on dit souvent, doit préparer à la vie. Or, le livre est si intimement lié à notre mode de vivre contemporain que l'école ne peut se désintéresser de l'apprentissage de l'intelligente lecture. Il ne suffit pas, à notre avis, de fonder de riches bibliothèques ; il faut former de bons lecteurs. Il faut apprendre à l'écolier à vivre sa lecture, à en profiter pour son instruction générale et professionnelle, à en jouir aussi d'une façon reconfortante et saine. »

Fribourg, en janvier 1915.

F. BARBEY.

VARIÉTÉ SCIENTIFIQUE

La fièvre typhoïde

La fièvre typhoïde est une maladie redoutable. Chaque année, en France, on lui impute plus de 30,000 cas et environ 4,000 décès. Si elle est aujourd'hui moins fréquente et moins meurtrière qu'elle ne l'était il y a vingt ans, nous le devons aux progrès de la thérapeutique, qui en ont diminué la